



L'an deux mille dix-sept, le vingt et un avril, à vingt heures trente minutes, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Cyrille CHASSEFIERE, Vice-Président.

Étaient présents : M. Cyrille CHASSEFIERE, Vice-Président, Mmes NICOLLE, BRANCON, MM. NOBILEAU, VIDAL, LEVIER, et WILHELM

Absents Excusés : M. CABOT, Président, Mme RESCOURIO, Mme PERCHET, M. DUJON

Autres participants : Mme DECROIX, Mme RENAUDOT, M. CAPUT

M. WILHELM est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2017

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. BILAN DU LOTO

Le LOTO annuel s'est déroulé le samedi 28 janvier 2017 à la salle municipale de Bouray-sur-juine. Le bilan financier est le suivant :

Recettes : 1286,60 Euros
Dépenses: 680,36 Euros
Bénéfice : 606,24 Euros

Le bilan est moins favorable cette année par rapport aux années précédentes. Ceci peut s'expliquer par deux facteurs principaux:

- Diminution du nombre de participants (moins de cartons vendus, moins de consommation à la buvette)
- Augmentation des dépenses liés à la dotation des gros lots notamment (beaucoup moins de donations sur les gros lots cette année).

Il faut noter que cette année, il y a eu un manque de bénévoles pour aider à la préparation. Au niveau du déroulement et l'organisation de la soirée, il manquait également un peu de monde (2 à 3 personnes en plus auraient été souhaitables, notamment à la table de vente des cartons).

2. BILAN DU CARNAVAL

Une fois de plus, l'ambiance fut très bonne pour ce carnaval, le temps ayant été aussi de la partie.

Le goûter fut très apprécié, et les discussions sont allées bon train bien au-delà de la fin de vie de Bineau.

La Caisse Des Ecoles remercie chaleureusement le Centre de Loisirs de Bouray et les enseignants pour l'aide apportée à la confection de Bineau (il était vraiment très beau !). Merci également à nos amis musiciens pour avoir assuré une fois de plus l'ambiance, et à tous les parents ayant gentiment apporté des gâteaux et autres gourmandises pour le goûter.

Parmi les regrets malgré tout cette année, citons quelques éléments :

Un manque drastique de bénévoles à la préparation et à l'habillage du Bineau. Celui-ci a d'ailleurs bien failli resté « à quai » à l'atelier municipal une heure avant le début du carnaval faute de personnes en nombre suffisant pour le monter sur le camion. Heureusement que les idées en cas de crise fusent plus vite qu'à l'accoutumée...

Une nombre trop limité de bénévoles s'était présenté pour encadrer convenablement la manifestation et assurer la sécurité des enfants. Deux à trois personnes de plus auraient été souhaitable. Nous remercions au passage M. Le Maire d'avoir fait le « gendarme » à moto !

Le bilan financier du Carnaval 2017 est le suivant (dépenses uniquement) :

190,80 € de matériel, auquel s'ajoutent 28,74 € pour le goûter.

3. ORGANISATION DU MUGUET DU 1er MAI

Nous envisageons de commander les mêmes quantités que l'année 2016. La règle sur les prix de vente restera la même par rapport à celle des années précédentes, tout en garantissant un prix d'achat raisonnable pour les Clients.

Le centre de loisirs s'est proposé de faire décorer par les enfants des pots en terre et autres pots de confiture pour égayer les compositions. Nous l'en remercions par avance. Il faudra penser à les récupérer le vendredi 28 avril au plus tard.

Bien entendu, une fois de plus, cette manifestation ne pourra se tenir qu'avec l'aide de toutes les bonnes volontés, notamment pour préparer les compositions et bouquets le dimanche 30 avril à partir de 15h à la salle du Gâtinais (8 à 10 personnes minimum).

La vente se déroulera lundi 1er mai, devant le gymnase, à partir de 7h30 pour l'installation du stand. Toutes les bonnes volontés sont également les bienvenues (à 6 , un stand se monte en moins de 15 minutes, à 2 ou 3 c'est un peu plus long et compliqué...).

Matériel pour la préparation: il faut penser à prendre le matériel au sous-sol de la Mairie (agrafeuses, étiquettes, papier cristal, ...).

4. QUESTIONS DIVERSES:

Solidarité:

La CDE tient tout d'abord à exprimer son soutien à la famille bouraysienne dont la demeure a été touchée par un incendie dans la nuit du 20 avril dernier. Les personnes souhaitant apporter leur aide à cette famille sont invitées à contacter la Mairie ou à venir directement se renseigner à l'accueil auprès du personnel municipal.

Avenir de la CDE:

Les membres du Bureau ainsi que les bénévoles présents ce soir à cette réunion, tiennent à exprimer leur profonde crainte quant à la survie de la Caisse Des Ecoles dans l'année qui suit.

En effet, depuis maintenant plusieurs années, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de motiver de nouveaux bénévoles et d'accueillir de nouveaux parents pour nous aider à organiser les différentes manifestations.

Nous rappelons que la CDE a pour vocation d'apporter une aide complémentaire pour des sorties scolaires, pour financer des spectacles, etc... Bref, de rendre la vie scolaire des enfants de Bouray la plus agréable possible.

Or, sans un minimum d'implication de nouvelles ressources, la lassitude frappera les actuels bénévoles, et ceci conduira inexorablement à la fin des différentes manifestations...

Pour beaucoup d'entre-nous, nous avons des vies professionnelles et personnelles chargées, des emplois du temps compliqués, et un besoin naturel de se ressourcer en fin de semaine.

Néanmoins, il suffit ne serait-ce que de prêter une heure de son temps libre de temps en temps pour faire perdurer ces manifestations qui sont si chères aux enfants de la commune, et ainsi continuer à financer les sorties des écoliers de Bouray.

Alors, si vous souhaitez venir nous aider, n'hésitez plus à contacter les membres de la CDE, inscrivez-vous lors des prochains rendez-vous, on a besoin de vous !

5. PROCHAINE REUNION:

La prochaine réunion est programmée le **vendredi 12 Mai à partir de 20h30** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

Ordre du jour prévisionnel :

1. Bilan et vote du budget 2016
2. Vote du budget primitif 2017
3. Bilan de la vente du muguet
4. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h56.